

[Text]

direction that would put more money on the table and not take money off, like you have done with six and five on the post-secondary?

• 1010

**Madam Bégin:** Of course not. Medicare was never touched in the negotiation of transfer payments to the provinces. It is not capped by six and five.

**Mr. Blaikie:** I realize that.

**Madam Bégin:** On the other hand, those who did study officially medicare, like Mr. Justice Emmett Hall—and provincial ministers have often repeated that statement—are not considering medicare as a case of an under-funded program. That is the thesis the CMA is trying to put across, but it is not a thesis that is accepted.

I am not saying that the provinces would not accept more money; I mean, the name of the game is to try to get more from the feds. But in medicare, if people do not *obscurcir le débat*—cast a shadow on the debate like is done at times in speeches made by provincial politicians—medicare money has always increased at the full rate of inflation and will continue to do so. It is a bit difficult to understand when we all see cutbacks in hospitals run by provinces all the time, yet at the same time, we hear provincial treasurers pretend that the post-secondary funding was money to medicare. I mean, everybody now claims, when it is cut, that it is money to medicare. That has never been the case, to our knowledge. But in the new Canada health act, we would like to have a clearer accounting of medicare budgets to avoid that sort of politics around a dossier where politics should not be.

I do not think I lost any leverage in May, in answering your first question, when I agreed to control extra-billing. I repeated it often. The purpose has always been the same. It has been to do away with extra-billing. But provincial ministers have never accepted even the existence of extra-billing as a problem, except individually when they come and tell me they fully support me—but that does not help anybody. They all accepted in a signed joint communiqué that there was a problem and we would control it. That was a step which cannot be downgraded.

**The Chairman:** Excuse me, Madam Minister.

Mr. Blaikie, I will get back to you in a minute if I can. I want to go on to Mr. McCauley now.

Mr. McCauley.

**Mr. McCauley:** Mr. Chairman, I would like to ask questions supplementary to Mr. Blaikie's. If the minister is satisfied that medicare is not under-funded, is the minister confident that the provinces are dealing fairly with the doctors?

[Translation]

plus d'argent aux provinces, contrairement à ce que vous avez fait dans le cas de l'éducation postsecondaire lorsque vous avez décidé de poser une limite de 6 et 5 p. 100?

**Mme Bégin:** Certainement pas. L'assurance-maladie n'a pas été touchée par les négociations sur les paiements de transferts aux provinces. Il n'y a pas eu de limite de 6 et 5 p. 100.

**M. Blaikie:** Je le sais.

**Mme Bégin:** D'autre part, ceux qui ont étudié sérieusement le système d'assurance-maladie, comme le juge Emmett Hall, et les ministres provinciaux l'ont souvent cité à ce sujet, ne prétendent pas que le système manque d'argent. C'est plutôt la thèse qu'essaye de faire valoir, sans vraiment convaincre qui que ce soit, l'Association médicale canadienne.

Je ne dis pas que les provinces ne seraient pas heureuses de recevoir plus d'argent à ce titre. Après tout, l'enjeu est toujours d'obtenir le maximum du gouvernement fédéral. Il n'empêche que tous ceux qui ne cherchent pas à obscurcir le débat, comme certains politiciens provinciaux semblent enclins à le faire parfois, estiment que l'argent consacré à l'assurance-maladie a toujours augmenté en fonction de l'inflation et, cela continuera. Il est difficile d'admettre l'argument des trésoriers provinciaux lorsqu'ils prétendent que les réductions apportées l'ont été dans l'argent destiné à l'assurance-maladie lorsqu'on les voit apporter eux-mêmes des réductions dans les budgets des hôpitaux qui relèvent d'eux. Chaque fois qu'il y a une réduction, on prétend toujours que l'argent destiné à l'assurance-maladie va plutôt à l'éducation postsecondaire. Tel n'est certainement pas le cas. Dans la nouvelle loi sur la santé au Canada, nous voudrions avoir une meilleure comptabilisation des budgets destinés à l'assurance-maladie de façon à éviter le jeu de la politique dans ce dossier d'où il devrait être totalement absent.

Par ailleurs, je ne pense pas avoir perdu quelque moyen de pression que ce soit au mois de mai lorsque j'ai été d'accord avec le contrôle du dépassement des honoraires. Je pense que c'était votre première question. Je répète que le but a toujours été de mettre fin à la pratique du dépassement des honoraires. Cependant, les ministres provinciaux n'ont jamais voulu admettre que le dépassement des honoraires pouvait présenter un problème, sauf à titre individuel lorsqu'ils sont venus me voir pour m'encourager dans cette voie. Finalement, ils se sont mis d'accord pour signer un communiqué qui disait qu'il y avait là un problème et qu'il fallait le contrôler. C'est quand même une étape importante.

**Le président:** Je vous demande pardon, madame le ministre.

Je vous redonnerai la parole plus tard, si je peux, monsieur Blaikie. Pour l'instant, c'est à M. McCauley.

Monsieur McCauley.

**M. McCauley:** Je voudrais rester dans la même veine que M. Blaikie, si vous le permettez, monsieur le président. Le ministre est-elle d'avis que l'assurance-maladie reçoit suffisamment d'argent, que les provinces traitent les médecins de façon équitable dans ce cadre?